

## Avant-propos

*La rapidité de la communication est-elle la cause ou la conséquence du développement industriel? De toute manière, elle est devenue d'un intérêt vital pour notre société. C'est le cas pour le transport (p. 3), dont la souplesse et l'efficacité constituent un outil primordial pour la libre circulation des personnes et des marchandises au sein de la Communauté européenne. A cet égard, où en sommes-nous dans la réalisation du grand marché?*

*Martin Bangemann, Vice-président de la Commission, nous répond (p. 6). Un grand marché offre de nouvelles possibilités de développement et réduit les différences entre pays. Sur base de statistiques, il nous est possible de comparer les écarts sociaux entre les États membres (p. 1 à 3).*

*Après la chute du mur de Berlin et l'ouverture à l'Est, l'Allemagne, dont vous trouverez le portrait (p. 11-12), se retrouve confrontée à de nouveaux défis et de nouvelles opportunités. Pour sa part, l'un de nos collaborateurs estime (p. 5) que la fin de l'apartheid en Afrique du Sud pourrait avoir un effet semblable à la chute du mur de Berlin. En espérant qu'il s'agisse là aussi d'un nouvel espoir pour ce continent.*



J.F. van den BROECK,  
Directeur du Bureau en Belgique,  
de la Commission des Communautés européennes

## VIVRE EN EUROPE, UN PORTRAIT ROBOT

*Au 1er janvier 1990, la Communauté européenne comptait 327 millions d'habitants et se plaçait en troisième position, après la Chine (1,335 milliard d'habitants) et l'Inde (853 millions d'habitants). Comment vivent ces 327 millions de personnes, comment vivons-nous sur la moitié occidentale du vieux continent?*

*Pour le savoir, précipitez-vous sur une magnifique brochure éditée par l'Office statistique des Communautés européennes, sous le titre "Portrait social de l'Europe". Vous saurez tout, ou presque, sur l'Européen moyen.*

Cet Européen moyen existe réellement car les écarts entre les pays sont, en fin de compte, assez minimes et, pour l'ensemble des indicateurs présentés par l'étude, les différences au sein de la Communauté européenne sont sans aucune mesure avec les différences entre l'Europe et les pays d'Afrique ou d'Amérique latine. L'Europe reste bien le continent des privilégiés...

Plutôt que de tirer systématiquement le portrait robot de l'Européen moyen pour les 73 rubriques et indicateurs analysés dans l'ouvrage, cherchons les premiers de classe pour quelques indicateurs choisis en toute subjectivité. Citons, pour chaque catégorie, le pays qui se place en meilleure position, et indiquons la place de la Belgique au sein des 12. Le tableau récapitule les résultats et mérite quelques commentaires.



## PROTECTION DES CONSOMMATEURS: MICRO-ONDES

La Commission européenne a décidé de mener un examen approfondi sur les risques éventuels du four à micro-ondes sur la santé.

Le four à micro-ondes, formidable petit instrument qui permet de réchauffer les plats en quelques minutes, présenterait-il des dangers pour la santé de l'être humain? Selon une enquête scientifique, les radiations des fours à micro-ondes sur le corps humain entraîneraient différents troubles et pourraient changer la structure moléculaire des acides aminés qui se trouvent dans les aliments. Suite à la publication de cette enquête, les associations de consommateurs se sont vivement inquiétées et un député européen britannique, Ken Collins, a demandé à la Commission européenne d'ouvrir une enquête sur les risques de l'utilisation du micro-ondes.

M. Karel Van Miert, commissaire européen responsable de la protection des consommateurs, a indiqué que la Commission allait étudier ce problème de très près. Mais, pas de panique, pour le moment il n'existe aucune preuve d'un quelconque danger pour la santé humaine.

## POLITIQUES REGIONALES: STRIDE

L'initiative Stride (Science and technology for regional innovation and development in Europe) a pour but de renforcer la capacité d'innovation et de développement technologique.

### ●●● Espérance de vie

L'espérance de vie moyenne (1989) pour une Européenne est de 78,6 ans contre 72 ans pour l'Européen. En 1950, ces moyennes étaient respectivement de 68 et 64 ans. La femme a donc proportionnellement mieux profité de l'augmentation de l'espérance de vie. Si, monsieur, vous voulez vivre vieux, allez en Espagne: vous y atteindrez en moyenne l'âge de 73 ans; quant à vous, madame, préférez la France, qui vous garantit une vie moyenne de 80 ans. Avec l'âge, la population européenne se féminise: deux nonagénaires sur trois sont des femmes.

### Mortalité infantile

L'indice de mortalité infantile désigne le nombre de décès parmi les enfants âgés de moins de un an. L'indice moyen européen de 8,2 décès pour 1000 naissances et enfants de moins d'un an est extrêmement bas et la France (7,4) se place dans les cinq meilleurs résultats mondiaux. L'indice européen le plus faible, celui du Portugal

INDICATEUR	Pays classé en tête pour l'ensemble de la CE			Classement de la Belgique		
	Homme	Femme	Général	Homme	Femme	Général
Espérance de vie	E	F	-	12e	11e	-
Mortalité infantile	-	-	F	-	-	8e
Taux chômage	L	L	L	5e	9e	7e
Durée travail	B	B	B	1er	1er	1er
Pouvoir d'achat	-	-	L	-	-	8e
Cancer	P	GR	-	11e	7e	-
Suicide	GR	GR	-	10e	10e	-
Pollution CO <sub>2</sub>	-	-	P	-	-	8e
Salles de bain	-	-	UK	-	-	10e
Vacances	-	-	NL	-	-	10e

(12,2), reste lui aussi tout à fait remarquable au plan mondial.

### Taux de chômage

La moyenne européenne du chômage est de 9% de la population active (7% chez les hommes et 11,9% chez les femmes). Les pays les plus touchés sont la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie et l'Irlande. Un chiffre très inquiétant: la moyenne du chômage chez

## EMPLOI

Les années 1985-90 ont permis la création de nombreux emplois. Les taux de chômage étaient cependant restés élevés et ont tendance à remonter dans un certain nombre de pays. En mai 1991, le taux moyen de chômage pour l'ensemble de la Communauté européenne était de 8,7%, soit 12,5 millions de personnes sans travail. A court terme, on s'attend à une poursuite de l'accroissement du chômage dans la plus grande partie de la Communauté.

Dans les nouveaux Länder d'Allemagne en particulier, 1 million de chômeurs supplémentaires sont apparus sur le marché du travail.

Sans attendre une éventuelle reprise de la croissance pour relancer l'emploi, il faut s'attaquer aux problèmes qui affectent des groupes particuliers: taux de chômage de 16,4% en mai 1991 chez les jeunes de moins de 25 ans,

exclusion du marché des chômeurs de longue durée, qui constituent la moitié du total des sans-emploi, et risque deux fois plus grand pour les femmes que les hommes d'être sans travail (le chômage des femmes atteignait 11,4% en mai 91 contre 7% chez les hommes).

Pour la période 1985-90, on a constaté une tendance à la convergence des revenus en termes réels par habitant entre les régions riches et les régions pauvres de la Communauté, mais la moyenne du revenu dans les quatre pays les plus pauvres reste très inférieure à la moyenne des pays les plus riches. Dans ces pays plus pauvres, confrontés à un fort accroissement de la population en âge de travailler l'emploi n'a pas augmenté plus rapidement que dans les pays plus riches. Résultat: pour la période 1985-90, le chômage a en fait augmenté de 0,5% dans les régions les plus pauvres alors qu'il diminuait de 1% ailleurs dans la CE.

Tableau:  
Où vivre dans la CE, en fonction de quelques indicateurs. D'après "Portrait social de l'Europe", Eurostat, 1991

les moins de 25 ans ( $\pm$  17%) (voir encadré sur l'emploi).

### Durée de travail

Dans tous les pays européens, la durée moyenne hebdomadaire de travail pour les salariés se situe entre 38 h au minimum (en Belgique) et 43,6 h au maximum (au Royaume-Uni). On décèle aussi de sensibles différences entre les hommes et les femmes; dernières, en moyenne toujours, présentent moins d'heures en travail salarié. La moyenne européenne des salariés est de 40,7 heures.

### Logement

L'évaluation de la qualité d'un logement est évidemment très subjective et l'étude reprend plusieurs critères différents. Par exemple, le nombre moyen de pièces disponibles par habitant est de 1,1 en Italie et au Portugal; la Belgique se contente du chiffre le plus bas de la Communauté: 0,6 pièce par habitant. Belgique surpeuplée? Si vous tenez à votre wc "avec chasse d'eau à l'intérieur du logement", sachez que la Belgique, une fois de plus, n'est guère bien lotie: 79% des habitations en disposent; seuls la Grèce et le Portugal font moins bien! Score et classement comparables pour une "installation fixe de bain ou douche dans le logement": 74% des logements belges en sont équipés, contre 69% en Grèce, 58% au Portugal et 85% 98% dans les autres pays de la CE.

### Vacances

56% des Européens partent en vacances chaque année. Les Da-



nois, les Allemands, les Néerlandais et les Britanniques sont les leaders en la matière, avec 60% et plus de vacanciers. Seuls 31% des Portugais partent en vacances. Les Belges n'ont ni les moyens ni le goût des vacances: 41% seulement partent en vacances...

#### Pouvoir d'achat

Le calcul du pouvoir d'achat moyen est trop complexe pour être décrit ici. Le pouvoir d'achat moyen en Belgique est juste égal à la moyenne européenne. La plupart des pays de la CE se tiennent d'ailleurs dans un mouchoir de poche, à l'exception de la Grèce, de l'Irlande et du Portugal et, vers le haut, du Luxembourg. A noter que le pouvoir d'achat de l'Italien est plus élevé que celui du Belge.

#### Cancers

Parmi les critères de bonne santé, retenons celui du nombre de cancers. Toutefois, une augmentation de la mortalité par cancer peut aussi signifier une réduction d'autres causes de mortalité. On relève aussi des différences régionales dans les grands pays et des différences selon le type de cancer. Par exemple, les cancers du poumon sont plus fréquents à Venise, dans le sud des Pays-Bas, dans les régions industrielles de Grande-Bretagne et dans trois provinces belges (Liège, Luxembourg et Namur). Pour tous les types de cancers, la Belgique se situe en avant dernière position (11e), avec 325 cas de mortalité par cancer sur 100.000 habitants (chez les hommes).

#### Suicide

Le suicide est reconnu comme cause de 1,3% des décès dans l'ensemble de la Communauté européenne (dans la tranche 25 à 34 ans, 16,4% des décès chez les hommes et 11% chez les femmes). En Belgique, le Danemark, l'Allemagne et la France frôlent ou dépassent les 3% de décès par suicide.

#### Environnement

Tous les citoyens européens attachent une grande importance à la qualité de l'environnement et semblent en général plus satisfaits que mécontents. Parmi les critères plus objectifs, relevons les émissions de CO<sub>2</sub> (dioxyde carbone) dans l'at-

## ETRANGERS

En 1988, sur les 324 millions d'habitants que comptait la Communauté européenne, 7,9 millions étaient ressortissants de pays tiers, soit 2,5% de la population totale. D'autre part, 4,9 millions étaient des "communautaires", qui résidaient dans un pays autre que leur pays d'origine.

Près des quatre cinquièmes des étrangers extra-communautaires se concentrent sur trois pays: République fédérale d'Allemagne (3,2 millions), France (2,1 millions), Royaume-Uni (1,0 million). Pour les "étrangers communautaires", cette concentration dans ces trois pays est de 74%.

Si l'on considère l'ensemble des étrangers, c'est le Luxembourg qui abrite la plus forte proportion d'étrangers: 25,8% de la population, surtout d'origine "communautaire". En République fédérale d'Allemagne et en France, les étrangers représentent respectivement 7,3% et 6,6% de la population totale; en République fédérale d'Allemagne, ils sont surtout issus de pays non membres de la CE.

Les étrangers "extra-communautaires" proviennent pour 43% de pays européens (non membres de la CE): Turcs et Yougoslaves surtout. 28% sont originaires d'Afrique, surtout des pays du Maghreb: Algérie, Maroc, Tunisie.

En Belgique, on comptait officiellement 8,7% d'étrangers, dont 3,3% soit 321.000 personnes, sont d'origine extra-communautaire.

Réf.: "Portrait de l'Europe Sociale", Eurostat, 1991, (10 Ecus).

mosphère. Le Portugal, la Grèce, l'Espagne et l'Irlande sont moins pollués; le Luxembourg est deux fois plus atteint que ses voisins.

#### Conclusion

Aucun pays européen n'est le paradis sur terre puisqu'aucun ne se place en 1ère position à plus de deux reprises. Les indicateurs montrent une bonne cohésion de l'ensemble de la Communauté. Si les pays méditerranéens sont socio-économiquement plus faibles, ils offrent de meilleurs cadres de vie. Quant à la Belgique, ses classements sont plutôt médiocres: elle ne se place jamais dans le trio de tête, sauf pour la durée de travail hebdomadaire!

## L'EUROPE DES ROUTES, DES AIRS, DES MERS

*L'intégration européenne ne peut passer que par l'échange: échange d'idée et d'informations, mais aussi, échange de personnes et de biens. Dans toute cette dynamique, le transport joue donc un rôle crucial. La souplesse et l'efficacité des réseaux routiers, ferroviaires, aériens et marins constituent un outil primordial pour la libération du marché européen des marchandises et des citoyens.*

Ceci posé, le problème du transport en Europe s'avère extrêmement complexe: il doit concilier les différents modes de transport et les particularités techniques et politiques de chacun des Douze Pays membres... et de leurs partenaires. En outre, cet important secteur d'activité économique (7% du PNB) est intimement lié à l'aménagement du territoire, l'économie, l'énergie et, bien entendu, à la politique sociale et environnementale.

Pour régler l'ensemble de ces problèmes, la Communauté euro-

Le programme opérationnel pour la Belgique au cours de la période s'achevant en 1993 porte sur un montant de 2,2 millions d'écus (93 millions de BFR) pour les régions du Limbourg et de Turnhout et sur un montant de 2,2 millions d'écus pour la Wallonie.

#### PROJETS EN FLANDRE

- extension de l'institut pour la recherche sur les matériaux de l'université du Limbourg à Diepenbeek, dans les domaines "technologie des surfaces" et "matériaux et systèmes polymères";
- système de gestion pour le parc scientifique du Limbourg;
- projets d'innovation et de technologie de la société de développement régional du Limbourg en vue d'améliorer la compétitivité du secteur industriel régional;
- organisation de l'enseignement post-universitaire;
- nouvelles activités de transfert de technologie du B.I.C. innotek à Geel;
- création d'une "plate-forme technologique", d'un groupe de réflexion destiné à améliorer la coopération et la conception en commun d'activités axées sur différents objectifs transsectoriels.

#### PROJETS EN WALLONIE

- Le programme wallon comprend trois mesures, deux cofinancées par le FEDER et une par le FSE:
- la création de "noyaux activateurs" du développement technologique dans les PME (dirigeants et représentants de centres de recherche), ainsi que la favorisation du recours des PME aux supports d'innovation existants;
  - la fourniture de services incitateurs du développement technologique aux PME; information technologique, recherche d'opportunités technologiques sur le marché international, audits de capacité d'innovation;
  - la formation en stratégie de finalisation et industrialisation de la recherche (selon cinq modules: finalisation de la recherche, approche du marché, protection industrielle, licence et accords industriels, mise en exploitation industrielle de la technologie) et la formation dans les PME concernant les problèmes de qualification posés par le transfert de technologie.

## FINANCE

### Banque centrale

La future banque centrale européenne devra être indépendante à l'égard des gouvernements ou de la Commission européenne a déclaré Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, devant l'Union des caisses d'épargne allemande. Elle devra également se voir interdire de financer les déficits budgétaires. Enfin, "une discipline budgétaire devra éviter que les dérapages des finances publiques dans tel ou tel Etat n'injectent de l'inflation dans l'ensemble et ne conduisent à une monétarisation de la dette."

## ENVIRONNEMENT

### Patrimoine vert

Le dixième Congrès forestier mondial, réuni à Paris le 17 septembre dernier, a mis en évidence le rôle primordial joué par la forêt dans les grands équilibres de la planète.

M. Jacques Delors, Président de la Commission, a rappelé que les Douze s'étaient engagés pour un programme de défense de la forêt européenne reposant sur trois axes: encouragement au boisement des terres agricoles; soutien aux régions méditerranéennes qui perdent chaque année cinq cent mille hectares détruits par le feu; financement du programme contre la pollution.

M. Delors a dénoncé à cette occasion "la dictature insoutenable du court terme."



... péenne dispose des outils juridiques nécessaires, puisque le Traité de Rome a expressément prévu une politique commune des transports. Mais celle-ci a mis du temps à s'ébaucher: les premières réalisations concrètes importantes ne datent en effet que de 1985. De plus, l'évolution permanente de ce secteur fait que, en ce qui concerne la libéralisation et l'harmonisation des politiques de transport des Douze, la route est encore longue. Car il s'agit bien-là des deux maîtres-mots de la politique communautaire des transports: "libéralisation" et "harmonisation".

### Les routiers sont... nombreux

Les transports routiers assurent à eux seuls la moitié des mouvements de marchandise dans la Communauté et connaissent, depuis de nombreuses années, une expansion très rapide: de 1984 à 1989, ils ont augmenté de 84,4% entre les Etats membres. Et la ten-

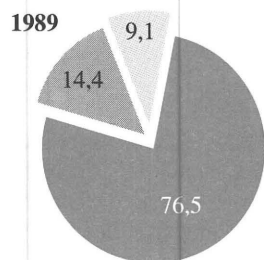
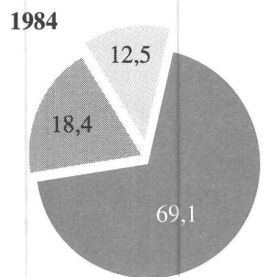
dance s'accélère! Dans ce secteur, les restrictions nationales qui entravaient la libre prestation des services disparaissent progressivement sous l'effet notamment de plusieurs directives communautaires. La grande souplesse de ce type de transport s'accompagne cependant d'un accroissement dramatique de la pollution atmosphérique.

### Le train en perte de vitesse

Les chemins de fer ont joué un rôle important dans le développement industriel du siècle dernier et jusqu'à la moitié du 20ème siècle. Le développement de l'automobile et du transport routier, les modifications structurelles de l'économie et la structure des entreprises de chemin de fer expliquent le déclin relatif de ce moyen de transport.

Pour faire face à cette perte d'intérêt pour les déplacements sur rails, la Commission européenne développe une politique de redynamisation des compagnies fer-

Evolution du transport de marchandise communautaires entre 1984 et 1989 par mode de transport



t-km (x10)  
 ● Route  
 ● Rail  
 ● Voies fluviales

De 1984 à 1985 : EUROPE des 10 / de 1986 à 1989 : EUROPE des 12

*La libéralisation doit permettre la libre prestation de services par les opérateurs d'un Etat membre dans les autres Etats membres. Elle suppose la suppression des cloisonnements nationaux, le libre accès au marché et la concurrence dans le respect de règles sociales et de sécurité, en tenant compte des contraintes environnementales.*

*Compte tenu des intérêts et des coutumes différents dans chaque Etat membre, une telle libéralisation implique l'adoption de décisions destinées à coordonner et à harmoniser les politiques existantes.*

roviaires. En outre, elle a proposé la création d'un réseau européen de développement du Train à Grande Vitesse.

### Transport maritime : rester à flot

La flotte communautaire subit actuellement un déclin important: de 1984 à 1989, le nombre de bateaux a diminué de 16,3%. Pour éviter l'exode des navires vers



d'autres pavillons, la Communauté a adopté, dès 1986, une série de mesures destinées à fixer les règles de concurrence, à libéraliser les prestations et à réagir contre les pratiques déloyales de certains pays tiers.

Par ailleurs, les bateaux pourraient bientôt battre pavillon européen "EUROS", bénéficiant alors de certains avantages spécifiques.

#### Montée en flèche des transports aériens

Secteur en pleine ébullition, le transport aérien de marchandises a augmenté de 105% en quatre ans (et de 65% en ce qui concerne les passagers). Dans ce domaine, la concurrence en Europe est limitée par une série de règles et d'accords bilatéraux que la Communauté entend "libéraliser" progressivement. Depuis 1987, diverses mesures ont été prises en matière de contrôle aérien, de tarifs et d'accès au marché. De nouvelles réglementations sont encore à l'étude, notamment pour résoudre le problème de l'encombrement du ciel.

De manière générale, l'ouverture des pays de l'Est et du centre de l'Europe ainsi que la création du grand marché de 1992 soumettent le secteur des transports à de fortes pressions tant économiques que sociales. Dans toute cette réorganisation actuelle, le rôle de la Communauté européenne s'avère capital.

## ET POURTANT L'AFRIQUE VIT...

Trente millions d'Africains souffrent de la famine. Les pays les plus touchés: l'Éthiopie, le Soudan, le Mozambique, la Somalie, le Libéria et l'Angola. Les cartes des famines et des guerres se superposent... Onze autres pays connaissent de graves problèmes alimentaires: Burkina Faso, Tchad, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Madagascar, Malawi, Mauritanie, Niger,

Sierra Leone, Ouganda. On estime qu'un Africain sur trois est mal nourri: soit 140 millions de personnes!

La rougeole tue 1 million d'enfants chaque année en Afrique. Le choléra, endémique dans beaucoup de pays, revient en force: 50.000 cas signalés dans 10 pays, et on sait ce chiffre sous-estimé. En Afrique, 10% des personnes atteintes meurent contre 2% seulement en Amérique Latine.

#### Sida

Le nouveau fléau, c'est évidemment le Sida. On connaît très mal son impact réel sur le continent. 1% de la population séropositive est un chiffre minimum, qui gomme les énormes différences entre les pays. Des enquêtes ont montré que 20 à 25% des femmes enceintes dans des villes comme Kampala (Ouganda) ou Bujumbura (Burundi) sont séropositives. Dans la plupart des grandes villes d'Afrique noire, le Sida devient la principale cause de décès et il a surtout atteint les citadins et les milieux scolarisés. Le Sida trace au sein des élites intellectuelles un sillon où rien ne repoussera pendant des années.

L'impact du Sida sur l'évolution démographique en Afrique n'est pas encore connu. La croissance annuelle de la population reste actuellement de 3,2%. Ce qui n'empêche pas l'Afrique d'être, globalement, un continent sous-peuplé. Entre 1960 et 1990, la mortalité infantile a diminué de 37% et l'espérance de vie moyenne est passée de 40 à 52 ans. Les chiffres de mortalité infantile restent cependant effroyables dans certains pays: au Mozambique, 297 enfants sur mille n'atteignent pas l'âge de 5 ans. La moyenne pour l'Afrique est de 178 décès pour mille enfants âgés de un à cinq ans (contre 72/1000 en Amérique Latine et 12/1000 en Belgique).

#### Sahel

Au Sahel, par contre, la désertification est due en bonne part à une trop forte pression démographique sur un sol et un couvert végétal très fragiles. Des villes comme Lagos, Le Caire et Kinshasa entrent dans la catégorie des mégapoles. La dégradation de l'environnement se traduit aussi

par la perte de 50 à 70.000 km de terres arables chaque année, le déboisement qui progresse trente fois plus vite que le reboisement, sans oublier des fléaux périodiques comme les invasions de criquets.

Les indicateurs économiques africains sont évidemment négatifs. Depuis 1980, les cours de certaines matières premières, seules sources d'exportation pour l'Afrique, n'ont cessé de baisser: moins 38% pour la cacao, moins 41% pour le café, moins 80% pour le bois... Le Fonds Monétaire International est cependant optimiste quant à l'évolution économique d'une trentaine de pays africains, ceux qui ont bien appliqué des mesures d'ajustement structurel visant à réduire les dépenses et réorganiser les productions. Mais l'économie africaine devrait pouvoir compter sur ses propres forces: d'énormes fortunes personnelles se sont évadées hors du continent au lieu de s'investir sur place.

#### Politique

Enfin, il est un domaine où l'Afrique ne cesse de nous étonner et de nous donner espoir, c'est celui de la politique. Il y a moins de 10 ans, deux pays, l'Île Maurice et le Sénégal, pouvaient recevoir un satisfecit pour leur démocratie politique. Aujourd'hui, la grande majorité des pays africains sont entrés dans des processus très rapides de démocratisation. Le Bénin et le Cap-Vert ont à leur tête un président élu au suffrage universel après des élections réellement ouvertes. Pays après pays, des "conférences nationales" rassemblent les forces vives pour des États Généraux de renouveau.

Le multipartisme est instauré ou sur le point de l'être. Certains héros des périodes de l'indépendance, toujours au pouvoir, connaissent une fin de règne bien secouée. Hormis les pays en guerre comme la Somalie et le Soudan, les régimes forts comme au Ghana deviennent quasi exceptionnels. Quant aux conséquences en Afrique de la fin du régime de l'apartheid en Afrique du Sud, elles seront comparables à la chute du rideau de fer en Europe.

## TRANSPORT

### La Conférence pan-européenne

La conférence ministérielle sur les transports organisée conjointement par le Parlement européen et la Commission s'est tenue à Prague du 29 au 31 octobre 1991 sous les auspices du Président de la République fédérale tchécoslovaque, M. Havel. Cette conférence a rassemblé outre les États membres, les pays de l'A.E.L.E. et les pays du Centre et de l'Est de l'Europe, soit une trentaine de pays ainsi que de nombreuses organisations (banques, organisations intergouvernementales de transports...).

La conférence a permis de faire le point sur la situation et la perspective de développement des transports en Europe ainsi que sur les problèmes à résoudre pour faciliter les échanges dans le contexte des nouvelles relations qui s'établissent sur le continent européen.

## CONCOURS

L'orchestre baroque de la Communauté européenne organise une épreuve de recrutement du 11 au 14 janvier 1992 et du 14 au 17 janvier 1992.

Le but de l'orchestre est de permettre aux musiciens de haut niveau d'accéder aux meilleures places dans le monde de la musique baroque.

Les épreuves ont lieu à la Fondation Royaumont à Viarmes près de Paris. Coût de l'inscription aux épreuves: environ 10.000 FB.

Pour plus de renseignements: ECBO, - 6a Cumnor Hill, Oxford OX2 9HA, UK. Tél: 00 44 865 864056 FAX: 00 44 865 863088.

## "LOIS 1992"

### PLUS EFFICACES GRACE AUX USA

L'application des règles de concurrence de la Communauté européenne et des "lois européennes" intéressant la concurrence et les marchés boursiers se trouve désormais facilitée par deux accords conclus le 23 septembre 1991 par la Commission européenne avec les responsables américains. L'un de ces accords porte sur la politique de concurrence - lutte contre les ententes entre entreprises et les abus de position dominante, contrôle des fusions et concentrations d'entreprises; il prévoit des échan-

LES DECISIONS  
ESSENTIELLES  
DOIVENT  
ETRE PRISES  
AVANT LA FIN 1991  
GRAND MARCHÉ :  
OU EN  
SOMMES-NOUS ?

par Martin Bangemann,  
Vice-Président de la  
Commission européenne

**O**ù en sommes-nous de la réalisation du "programme grand marché"? Dans l'ensemble, nous avons bien avancé. 75 % des 282 mesures prévues ont déjà été adoptées par le Conseil et par le Parlement européen.



70 mesures doivent encore être approuvées par le Conseil; sur ces 70 mesures, 50 sont considérées comme essentielles par la Commission européenne: autrement dit, les 20 autres ne doivent pas impérativement être décidées dans les délais.

Durant le premier semestre de 1991 sous présidence luxembourgeoise, nous avons déjà progressé dans le domaine fiscal. La

formule trouvée, pour la TVA et pour les accises qui semble offrir la possibilité d'une solution provisoire pragmatique - une solution provisoire, je le souligne - permet tout à fait le fonctionnement du grand marché. Evidemment, les pays membres qui sont très éloignés du niveau moyen prévu doivent procéder à des adaptations. Dans tous les pays qui ont des taux de TVA très élevés, la liberté pour le consommateur d'effectuer ses achats personnels dans le pays de son choix amènera automatiquement les autorités à devoir abaisser ces taux.

Nous devons aller le plus loin possible dans la préparation du grand marché pour la fin de 1991. Ce n'est pas le 31 décembre 1992 qui est pour nous la date décisive, mais le 31 décembre de cette année; car pour toutes les mesures qui nécessitent une transposition des décisions européennes en droit national, nous devons laisser à peu près un an aux Parlements nationaux pour qu'ils puissent parvenir à un résultat. Au nombre des tâches que le Conseil doit encore mener à bien figure le statut de la société anonyme européenne. Ensuite, nous avons absolument besoin des travaux du Conseil dans les domaines de la propriété intellectuelle, de la marque communautaire, des nouveaux produits de la biotechnologie et, avant tout, dans le secteur des services financiers - les services intéressant les titres et les valeurs, ainsi que les assurances.

Pour le grand marché, nous ne devons plus à présent fournir un travail de la même envergure que ces dernières années; mais de nouveaux problèmes apparaissent sans cesse, et il nous faut les résoudre. Ainsi nous avons présenté quelques nouvelles propositions, portant par exemple sur la protection des données et sur les produits précurseurs utilisés pour la fabrication de drogues. Nous allons prochainement établir des propositions sur le transport de marchandises et un projet de directive visant à harmoniser complètement les autorisations de rouler pour les véhicules à moteur.

Si le Conseil parvient à transposer, les nombreuses positions adoptées par le Parlement en juin et juillet, sur les médicaments, les réglementations vétérinaires, la protection des végétaux et la fiscalité, alors nous serons sûrs d'arriver, avant la fin de l'année, assez loin dans notre programme pour permettre aux Parlements nationaux de décider.

Depuis que nous suivons la marche du "programme 1992", nous

OBJECTIF 92  
PERSPEKTIVE 1992  
TARGET 92  
OBJETIVO 92  
OBIETTIVO '92  
DOELSTELLING '92  
OBJECTIVO 92  
ΣΤΟΧΟΣ 92  
PERSPEKTIV 1992

nous sommes entretenus avec les responsables de tous les pays qui avaient du retard dans la transposition des décisions européennes en droit national. Nous avons évité d'accuser qui que ce soit. J'ai moi-même rendu visite aux gouvernements retardataires. Et ce travail a produit des succès appréciables. Le Portugal, par exemple, est un pays qui était à la traîne et qui se trouve maintenant dans le groupe de tête. On peut dire la même chose de la Grèce. Le Danemark et la Grande-Bretagne ont toujours fait partie du groupe de tête. La France a effectué un très bon rattrapage. Abstraction faite du Luxembourg, il y a en fait seulement un pays qui reste à la traîne : l'Italie. A peine 50 % des décisions que nous avons prises ont été transposées jusqu'ici en droit italien. Chacun sait pourtant que ce "programme grand marché" est la clé de tous les développements ultérieurs, comme l'union économique et monétaire, par exemple.

Il ne suffit pas de monter son enthousiasme pour l'Europe par des discours de circonstance, il faut aussi travailler pour l'Europe. ▲



## DECISIONS

### VERS LE GRAND MARCHÉ DES MÉDICAMENTS

**G**arantir la qualité des produits tout en assurant leur libre circulation à travers l'Europe des Douze : tel est le principe de base du grand marché des médicaments qui a beaucoup progressé fin juillet 1991. D'abord les ministres des Douze se sont mis d'accord le 22 juillet sur quatre "lois européennes", qui doivent encore passer devant le Parlement européen.

La première vise à imposer pour le 1er janvier 1993 la présence d'une notice explicative dans tous les emballages de médicaments; ces derniers devront en outre indiquer les informations essentielles à l'extérieur. La deuxième "loi" crée un classement européen des médicaments - ceux qui nécessitent une ordonnance et les autres; ainsi les Européens pourront emporter librement ces produits d'un pays à l'autre de la Communauté et s'en faire envoyer "sans frontières". La troisième "loi" institue une autorisation de vente en gros valable dans toute la Communauté, ce qui permettra de retirer de la vente, le cas échéant, les produits défectueux et les copies illicites. Enfin la quatrième "loi" interdit la publicité auprès du public pour des médicaments exigeant une prescription. D'autre part, les 24 et 25 juillet 1991, la Commission européenne a adopté quatre mesures allant dans le même sens : d'abord une directive ("loi européenne") établissant les bonnes pratiques de fabrication pour les médicaments à usage humain, puis une autre "loi" faisant de même pour les médicaments vétérinaires; ensuite une troisième directive indiquant les exigences à appliquer aux tests des médicaments et des vaccins; enfin un contrat avec le Conseil de l'Europe qui vise à améliorer dans toute l'Europe occidentale la standardisation des médicaments biologiques.

### AIDES AUX ENTREPRISES PUBLIQUES A LA LOUPE

**L**es autorités nationales doivent désormais fournir à la Commission européenne chaque année des informations détaillées sur la situation financière des entreprises publiques du secteur industriel ayant un

chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'Ecus (1 Ecu = 42,3 FB). But de cette nouvelle procédure, décidée par la Commission le 24 juillet 1991 : identifier toutes les aides des Etats à ces entreprises, afin de pouvoir vérifier si elles sont compatibles avec les règles de concurrence de la Communauté européenne. Les Douze doivent d'ores et déjà fournir les comptes des entreprises en cause pour les années 1989 et 1990; pour 1991 et les années ultérieures, ils devront communiquer à la Commission toute une série d'informations dans les six mois suivant la fin d'un exercice.

## EN BREF

**L**es ministres des Douze ont adopté définitivement le 29 juillet 1991 trois "lois européennes" visant, l'une à adapter les chemins de fer aux exigences du grand marché et les autres à permettre la libre circulation des viandes fraîches dans la Communauté. Les trois textes s'appliqueront le 1er janvier 1993.

Pour faciliter la libre circulation des salariés d'un pays de la Communauté à l'autre, la Commission européenne a proposé au Douze, le 27 septembre 1991, de **réformer le Système européen de diffusion des offres et demandes d'emploi** en compensation (SEDOC). Ce système, créé il y a près de 20 ans, permet aux Douze d'échanger des offres et des demandes d'emploi. La Commission souhaite, dans la perspective de "1992", qu'il traite un plus grand nombre de cas, que les procédures soient simplifiées et que les demandeurs d'emploi aient accès aux offres des autres pays membres dans les mêmes conditions que les offres "nationales".

Ouvrir à la concurrence européenne **les marchés publics de services dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications**: tel est le but d'une proposition de "loi européenne" présentée aux Douze par la Commission européenne le 25 septembre 1991. Ce texte ne s'appliquerait qu'aux gros contrats - à partir de 400 000 écus hors TVA et 600 000 écus pour les télécommunications. Il apporte la dernière pierre à l'édifice des marchés publics sans frontières : les autres aspects sont soit adoptés, soit déjà sur la table des Douze.

La Fédération hypothécaire auprès de la Communauté eu-

ropéenne a publié en septembre 1991 **le premier répertoire des principaux établissements de crédit hypothécaire** dans les douze pays membres. Cet ouvrage de 250 pages est vendu £ 97.50 (environ 6 000 FB) auprès de Franey & Co Ltd - South Quay Plaza 2, 183 Marsh Wall, London E 14 9FS, England.

La Commission européenne a proposé aux Douze le 2 août 1991 d'instituer **une marque de qualité européenne pour les dispositifs médicaux** - des produits tels que pansements, seringues, lentilles de contact, prothèses et équipements pour électrocardiogrammes. Seule la présence de cette marque, qui garantirait la conformité aux normes européennes, permettrait la vente des produits en cause dans toute la Communauté.

**Il faut 33 heures** pour acheminer des marchandises par route de Chicago à Tucson, aux Etats-Unis, sur 2 000 km à travers de 7 Etats. Sur la même distance entre Anvers et Rome, **il faut 57 heures** en traversant 4 Etats, dont un non-membre de la Communauté, la Suisse. Pour dénoncer ce genre de situation et proposer une action pour les années à venir, la Table ronde des industriels (ERT), qui regroupe le 19 septembre 1991 un rapport intitulé "Remodeler l'Europe". Des équipements de transport à l'instruction en passant par la libre circulation et l'énergie, ERT y expose ses priorités et ses idées, comme la création d'un diplôme européen de gestion des entreprises et d'un centre de certification "écologique" des produits et des procédés de fabrication.

Le gouvernement danois a annoncé le 26 septembre 1991 à la Commission européenne qu'une nouvelle loi nationale permet désormais aux **courriers express privés** d'opérer dans le pays. Comme la Belgique, l'Allemagne, la France et l'Italie avant lui, le Danemark a ainsi accepté, à la suite de l'intervention de la Commission, de soustraire la messagerie rapide au monopole postal. Seuls les Pays-Bas et l'Espagne maintiennent encore des monopoles postaux contraires à la libre concurrence. Les cinq autres pays de la Communauté ne posent pas de problèmes à cet égard.

Un groupe de **19 ministres de l'Union soviétique et de ses républiques** a étudié l'organisation et le fonctionnement de la Communauté européenne durant quatre jours mi-septembre 1991 à l'Institut européen d'administration publique de Maastricht.

**La Finlande** décidera au plus tôt au début de 1992 si, oui ou

non, elle demandera à adhérer à la Communauté européenne. Le premier ministre finlandais Esko Aho l'a annoncé à Bonn le 26 septembre 1991.

## INITIATIVES

### "RECEPTION" EUROPEENNE POUR LES VOITURES

**A** partir du 1er janvier 1993, tous les véhicules à moteur déclarés conformes aux normes techniques de sécurité et de protection de l'environnement dans un pays de la Communauté européenne pourront être vendus et immatriculés sans formalité spéciale dans les onze autres... du moins si les Douze adoptent le système proposé par la Commission européenne le 31 juillet 1991. Ainsi la certification de conformité, appelée "récep-



tion", actuellement nationale, deviendrait européenne. Le système proposé exige la confiance entre les administrations nationales et l'adoption de 44 "lois européennes" couvrant chacune un composant de véhicule - 41 de ces "lois" ont déjà été approuvées par les Douze; restent les pneus, les vitres de sécurité et les masses et dimensions. La "réception" européenne implique aussi un accord des Douze sur l'entrée des voitures japonaises dans le grand marché. La Commission prévoit une période transitoire de trois ans durant laquelle les constructeurs automobiles pourront choisir entre procédure nationale et procédure européenne; à partir du 1er janvier 1993, la "réception" communautaire serait obligatoire.

### UNE LICENCE DE ROUTIER EUROPEEN

**A** partir du 1er janvier 1993, tous les transporteurs routiers installés dans un pays de la Communauté européenne et répondant à certains critères européens auront le droit de livrer des marchandises dans un autre pays membre... si les Douze adoptent la proposition présentée par la Commission européenne le 26 juillet 1991. D'après celle-ci, les autorités nationales délivreraient des "licences de transporteur communautaire" aux routiers satisfaisant à des exigences communes de compétence professionnelle et de bonne assise financière. Actuellement, les routiers doivent obtenir une licence spéciale, dont le nombre est limité, pour sortir des frontières nationales. L'"européanisation" totale du transport routier nécessitera encore l'adoption d'une autre "loi européenne", que la Commission doit proposer bientôt : l'autorisation de cabotage, c'est-à-dire la possibilité pour un transporteur français, par exemple, de charger des marchandises à Charleroi pour les livrer à Anvers, ou à Turin pour livraison à Gênes, c'est-à-dire entre deux points situés dans le même pays, différent du pays d'origine.

### SONDAGE : LES ACHATS SANS FRONTIERES RESTENT FAIBLES

**T** très peu d'Européens se déplacent dans un autre pays de la Communauté pour effectuer des achats : au printemps 1991, 8 % seulement des personnes interrogées pour un sondage Eurobaromètre déclaraient avoir acheté dans un autre pays membre un article valant 100 Ecus au moins ( $\pm 4 200$  FB) au cours des six derniers mois. Seuls le Luxembourg (28 %) et la Belgique (17 %) affichent d'assez fortes proportions d'acheteurs "sans frontières". On peut se demander si la situation évoluera après l'achèvement du grand marché, étant donné les principales raisons invoquées par les sondés pour ne pas acheter plus "européen": d'abord la difficulté de faire réparer ou d'échanger le produit en cause (53 % des personnes interrogées) et ensuite l'obstacle des langues (39 %). En revanche, la Commission européenne estime possible de remédier d'ici 1993 à deux autres problèmes cités - par 27 % des sondés : le règlement des



litiges éventuels et le manque d'information des consommateurs. Chez eux, les Européens de la Communauté achètent bien des produits d'autres pays membres, surtout de l'alimentation (34 %), des vêtements et des chaussures (21 %) et du vin (19 %). Mais 46 % des sondés déclarent n'avoir acheté aucun produit "européen" au cours des six derniers mois. Enfin 3 % seulement des personnes interrogées ont commandé par correspondance un article ou un service dans un autre pays membre.

## VU DE L'EXTERIEUR

### LES BALTES VEULENT ADHERER

**L** es pays baltes, qui ont recouvré leur indépendance en août 1991, envisagent une adhésion à la Communauté européenne. Ainsi le ministre de l'économie de Lettonie, Janis Aboltinsh, a-t-il déclaré le 6 septembre 1991 à Riga lors d'une interview : "Nous espérons pouvoir devenir un jour membres à part entière de la Communauté... Nous voulons adhérer seulement lorsque nous aurons remis notre économie en ordre... Ce sera un long processus... au moins 5 à 7 ans." De son côté, le ministre des affaires étrangères de Lituanie Algirdas Suadargas a affirmé le 25 septembre 1991 dans un discours au Parlement de son pays à Vilnius : "Nous estimons que la principale orientation stratégique de politique étrangère sera de devenir membre de la Communauté européenne." Le Président lituanien Vytautas Landsbergis considère que le calendrier dépend de la Communauté. Dans l'immédiat, les pays baltes aimeraient passer avec la Communauté des accords d'association sembla-



bles à ceux qui se négocient avec la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie; ils l'ont indiqué au commissaire européen aux relations extérieures Frans Andriessen lors de sa visite en septembre 1991.

#### LE LEK ALBANAIS BIENTOT LIE A L'ECU

**L**e gouvernement de l'Albanie a décidé de lier la monnaie du pays, le lek, à l'Ecu, l'unité monétaire de la Communauté européenne, étant donné que la plupart de ses partenaires commerciaux ont des monnaies appartenant au système monétaire européen. C'est l'un des points saillants d'un programme ambitieux de réformes économiques exposé le 17 septembre 1991 par le vice-premier ministre albanais Gramoz Pashko devant les responsables des 24 pays occidentaux participant à l'aide à l'Europe centrale et orientale.

#### PME

##### LA CONFERENCE ANNUELLE DES EURO INFO CENTRES

**L**a conférence annuelle des EURO INFO CENTRES - les centres d'information européens pour les entreprises ou EIC - a eu lieu à Berlin, les 20 et 21 septembre 1991. A l'ordre du jour : consolidation et ouverture du réseau des EIC. En présence de M. Antonio CARDOSO E CUNHA, Commissaire chargé de la politique d'entreprise, cette Conférence a réuni les représentants des 210 EIC et de nombreux observateurs.

Chargés de la transmission et du traitement de l'information communautaire vers les entreprises, les EIC ont fait le bilan du travail déjà accompli et ont défini des orientations: contribuer directement à la réalisation du grand marché européen et à la construction de la nouvelle Europe en gestation.

Les travaux de la Conférence se sont déroulés autour de quatre groupes de travail, traitant chacun un thème : les nouveaux produits de l'information; l'assistance-conseil aux entreprises; les nouvelles techniques de promotion et de coopération; le prix de l'information.

"Notre réseau", a précisé Heinrich von Moltke, directeur de la politique d'entreprise à la Commission

européenne, se trouve à un point décisif de son évolution. L'augmentation quantitative considérable des questions posées - une évaluation les situe autour de 250.000, fin 1991 - ne doit pas masquer l'effort qualitatif à poursuivre. Les PME ont besoin de réponses toujours plus concrètes. C'est là un véritable défi".

En effet, l'entreprise cherche à utiliser l'information concrètement à des fins opérationnelles: recherche de financements et d'opportunités d'affaires, participation à des programmes communautaires de développement, découverte de nouveaux marchés et de nouvelles technologies. L'ouverture du réseau des EURO INFO CENTRES en Allemagne de l'Est (sept EIC dans les cinq nouveaux Länder) et la création prochaine de Centres de correspondance à Vienne, Prague, Varsovie et Budapest illustrent le renforcement quantitatif de ce réseau; mais il faut également penser au qualitatif et franchir hardiment la frontière entre information et conseil.

L'activité et le rôle des EURO INFO CENTRES sont en constante évolution. Certains font de l'information ciblée sur des secteurs, d'autres de l'information plus régionale, plus juridique ou plus technologique. Il est nécessaire, d'après les intervenants à la Conférence, de continuer sur la voie de la spécialisation progressive tout en gardant un tronc commun qui fait la force du réseau.

Par ailleurs, pour répondre aux besoins précis des entreprises, les EURO INFO CENTRES privilégient une information à la fois personnalisée, facilement compréhensible et d'utilisation immédiate.

Mais comment informer si l'on n'est pas assez connu ? Certains groupes de travail ont analysé les nouvelles techniques de marketing et de coopération qui permettraient de faire passer certaines PME d'un attentisme passif à une démarche active de recherche d'information. Dans ce contexte, deux initiatives nouvelles de la Commission verront le jour : le lancement d'un vaste campagne de promotion auprès du grand public et l'organisation d'une "Semaine européenne de l'entreprise" à l'échelle communautaire dans le courant de 1992. Cette deuxième initiative, animée par les EIC et la Commission européenne, aura une portée générale, prolongée dans chaque Etat membre et dans chaque région.

Quant au prix de l'information, il se trouve lié au financement des EIC. La subvention directe fournie par la Commission représentera à

l'avenir la concrétisation financière d'une plus grande participation au réseau, c'est-à-dire notamment : la diffusion de l'information générale, l'importance des questions/réponses, l'envoi de rapports mensuels, la constitution de panels d'entreprise.

Le principe de l'EIC à but non lucratif est impératif. Cela ne doit pas empêcher les EIC qui le peuvent de facturer certaines de leurs prestations individuelles ou collectives afin de parvenir progressivement à une situation d'autofinancement plus adéquate; mais pas question, pour la structure centrale (installée dans les locaux de la Commission à Bruxelles), d'établir un tarif communautaire ou même des barèmes nationaux, étant donné la diversité des contextes socio-économiques et des organismes abritant les EIC.

Le choix de Berlin pour l'organisation de la conférence n'est pas le fruit du hasard; il répond à une volonté politique claire : favoriser l'intégration des entreprises d'Allemagne de l'Est - et au-delà - dans la logique communautaires.

#### LES AIDES EN FAVEUR DES PME EN 1990

**D**ans son XXème rapport sur la politique de la concurrence, publié cet été, la Commission européenne estime que les petites et moyennes entreprises (PME) peuvent voir leur capacité concurrentielle restreinte dès lors que les marchés atteignent un haut degré de concentration, voient leur fonctionnement entravé par un nombre élevé d'ententes ou sont déséquilibrés par des aides d'Etat anormalement élevées.

Tenant compte de la spécificité des PME, la Commission n'élèvera pas d'objections à l'encontre des régimes d'aides d'importance mineure qui lui sont signalés et les approuvera par une procédure accélérée. Les régimes d'aides d'importance mineure sont à présent définis en fonction des critères suivants: l'entreprise bénéficiaire n'emploie pas plus de 150 personnes, son chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 15 millions d'Ecus \*, et l'intensité de l'aide n'excède pas 7,5 %; ou le volume total de l'aide admise pour chaque bénéficiaire n'est pas supérieur à 200.000 Ecus ou, s'il s'agit d'aides à la création d'emplois, à 3.000 Ecus par emploi créé.

\* 1 Ecu = 42,30 FB.

...  
ges d'information, une coordination des actions des deux côtés de l'Atlantique et le cas échéant, une répartition des rôles. L'autre accord a trait aux marchés des titres et valeurs; il vise à mettre sur pied une action coordonnée contre la fraude et les pratiques déloyales comme les délits d'initiés.

## LES BOUTIQUES TAXES EN SURSIS

La Commission européenne considère toujours la possibilité d'achats hors-taxes sur les trajets effectués à l'intérieur de la Communauté comme incompatible avec la notion de marché sans frontières. Mais Christiane Scrivener, commissaire responsable de la fiscalité, est prête à envisager une période de transition : devant une commission du Parlement européen, le 25 septembre 1991, elle a déclaré que des boutiques hors taxes pourraient continuer à opérer à l'intérieur de la Communauté après le 1er janvier 1993 à trois conditions :

1. qu'il s'agisse de quelques années au maximum;
2. qu'à l'issue de la période en cause, les ventes hors taxes soient supprimées automatiquement;
3. qu'il n'y ait aucun contrôle aux frontières intérieures pendant la période de transition.

## PUBLICATIONS

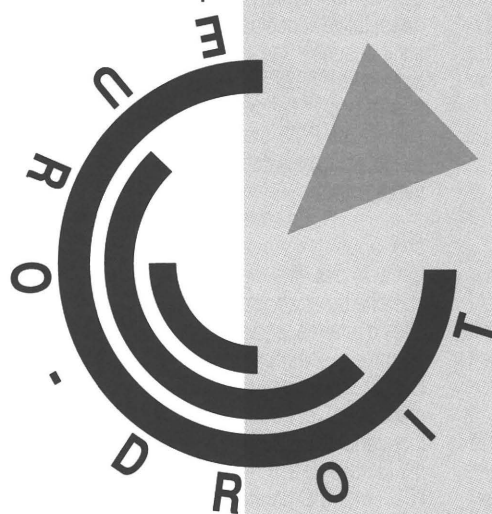
Les publications suivantes sont disponibles auprès du Bureau en Belgique de la Commission des Communautés européennes, 99, rue Joseph II 1040 Bruxelles, ou à l'adresse indiquée:

Dans la série Europe en mouvement:

Education et formation (6 p.), le Défi social (6 p.), l'Union économique et monétaire (6 p.), l'Europe partenaire mondial (35 p.).

Les Communes et l'Europe, Guide pratique des jumelages, OPOCE, 1991, 182 p.

PAC - Evolution et Avenir de la Politique Agricole Commune. Propositions de la Commission. Brochure N° 2/91 de la collection "Europe Verte". 41 pages.



## LES RECOURS DEVANT LE JUGE EUROPEEN

L'application et le respect du droit européen demandent parfois l'intervention du juge. Si la plupart des gens sont plus ou moins conscients de ce qu'il existe, dans ce contexte, une Cour de justice pas toujours dans quelle mesure le citoyen européen peut lui-même s'adresser à cette juridiction.

### Une confusion opiniâtre

La Cour de justice des Communautés européennes, qui siège à Luxembourg et se compose de treize juges assistés de six avocats généraux, a pour mission d'assurer le respect des traités européens ainsi que des règlements et directives qui en découlent.

Il n'est pas rare qu'on la confonde avec la Cour européenne des Droits de l'Homme qui siège à Strasbourg. Cette dernière juridiction a cependant reçu pour mission spécifique de veiller au respect de la "Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales", signée à Rome le 4 novembre 1950. Cette convention garantit certains droits élémentaires, tels que le droit à la liberté - sauf détention régulière après comparaison devant un juge -, le droit au respect de la vie privée et familiale, la li-

## EURODROIT A VOTRE SERVICE

Vous pouvez contacter EURODROIT par téléphone au n° (02) 235 94 78, tous les jours de 14 H 00 à 18 H 00.

Toute demande d'information écrite peut être adressée à: EURODROIT, rue Joseph II 99, 1040 Bruxelles.

Les entretiens individuels n'ont lieu que sur rendez-vous.

berté d'expression et la liberté de religion.

Contrairement à ce qui se passe devant la Cour de justice des Communautés européennes, il n'est pas possible à un particulier de saisir directement la Cour de Strasbourg: après épuisement de toutes les voies de recours internes, une requête peut être introduite devant la Commission européenne des Droits de l'Homme qui décide alors s'il y a lieu de porter l'affaire devant la Cour; le rejet d'une requête par la Commission est sans appel.

La répartition des tâches entre ces deux organes judiciaires n'a pas empêché la Cour de justice de Luxembourg de s'inspirer régulièrement des droits fondamentaux de l'homme et de les considérer comme faisant partie intégrante des principes généraux du droit communautaire.

### Le citoyen devant la Cour de Luxembourg

La Cour de justice des Communautés européennes à Luxembourg est quant à elle accessible au

citoyen, même si ce n'est que dans une mesure limitée et souvent de façon indirecte. Toute personne qui est partie à une procédure dans un Etat membre peut demander le juge de poser à la Cour de justice une question dite préjudicielle au sujet de l'interprétation d'un texte communautaire ou de la validité d'une règle de droit européen invoquée dans l'affaire. Si le juge accède à cette demande, la procédure est suspendue jusqu'à ce que la Cour de Luxembourg ait statué sur la question posée; ce n'est qu'alors que l'affaire peut suivre son cours devant la juridiction nationale. Le juge national est dans l'obligation de tenir compte de l'arrêt de la Cour de justice.

Dans des cas exceptionnels, le citoyen peut saisir directement la Cour pour faire constater qu'une institution européenne (Commission, Conseil ou Parlement) a agi en méconnaissance du droit communautaire ou s'abstient de prendre une mesure déterminée. Cette faculté n'existe que pour les décisions qui concernent directement et individuellement le citoyen et dont il est le destinataire; les règlements et directives qui, par définition, ont une portée générale échappent donc à cette voie de recours.

Il n'est pas possible à un particulier de saisir la Cour d'une plainte contre un Etat membre qui aurait manqué à ses obligations communautaires; le droit d'initiative en la matière est réservé à la Commission et aux Etats membres eux-mêmes qui doivent suivre une procédure appropriée. Enfin, la Cour peut également être saisie lorsque la Commission des Communautés européennes a infligé des sanctions pour infraction aux règles de concurrence; la Cour peut supprimer, atténuer, confirmer ou ... aggraver les sanctions infligées. Le Tribunal de première instance qui est entré en fonctions le 1er novembre 1989 assumera désormais une bonne partie des tâches qui incombait à la Cour dans ce domaine.

Jan Van Hoof



# AU JOUR LE JOUR

■ 3 septembre

**CE/Yougoslavie** - Les Douze convoquent la conférence sur la Yougoslavie à La Haye et désignent Lord Carrington, ancien ministre britannique des Affaires étrangères et ancien secrétaire général de l'OTAN pour la présidence.

■ 5 septembre

**CE/URSS** - La Commission européenne décide un premier financement de 10 millions d'écus pour la création d'un fonds d'assistance technique multidisciplinaire dans le cadre du programme d'assistance à l'URSS.

**Sport** - La Commission décide, à l'initiative du commissaire Jean Dondelinger, la création d'un "Forum européen du sport" en vue d'ouvrir un dialogue avec le monde sportif dans le cadre du grand marché.

■ 6 septembre

**URSS** - L'Union soviétique reconnaît les trois républiques baltes et appuie leur adhésion à l'ONU et à la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE).

■ 9 septembre

**CIG** - Dans le cadre des deux conférences intergouvernementales en cours sur les modifications du traité, le Parlement européen (PE) a indiqué qu'il refusait toute institutionnalisation d'une Europe monétaire à deux vitesses. Le président du PE, M. Enrique Baron, s'est déclaré contre l'établissement de systèmes discriminatoires dans le domaine économique ou monétaire.

■ 10 septembre

**Time-sharing** - Devant les pratiques de vente utilisées par certaines sociétés de multipropriété ("Time-sharing"), le commissaire Karel Van Miert envisage le renforcement de la législation communautaire.

■ 11 septembre

**Arbitrage** - La présidente de la Cour belge d'arbitrage, madame Irène Petry est désignée comme membre de la commis-

sion d'arbitrage de la Conférence de La Haye sur la Yougoslavie.

■ 12 septembre

**1992** - La Commission insiste sur la nécessité d'abolir les contrôles aux frontières pour le 1er janvier 1993. La Commission a comptabilisé 17 dossiers relevant du Conseil "Marché intérieur" et qui restent à finaliser d'ici décembre 1991.

■ 13 septembre

**PAC** - Les Douze reprennent les débats sur la réforme de la Politique Agricole Commune sur base du memorandum Mac Sharry.

■ 16 septembre

**Consommateurs** - A Bruxelles, à la semaine des citoyens européens, le commissaire Van Miert s'insurge contre la volonté du Conseil des ministres de réduire de 60% la part du budget des consommateurs dans le budget communautaire.

■ 17 septembre

**Social** - La Commission européenne propose d'étendre la directive sur les licenciements collectifs aux sociétés multinationales.

**3ème âge** - La Commission lance pour la période 1991-1993 le premier programme communautaire en faveur des personnes âgées.

■ 18 septembre

**Lomé IV** - Les ratifications par les douze Etats membres et par plus de deux tiers des pays d'Afrique-Caraïbe-Pacifique (ACP) sont accomplies et notifiées ce qui permet à la quatrième Convention de Lomé d'entrer en vigueur ce mois-ci. La Convention réunit la Communauté et 69 Etats. Elle concerne les relations économiques et instaure un nouveau régime commercial entre la Communauté et ces différents Etats.

■ 20 septembre

**Euro-Info-Centres** - La conférence annuelle des Euro-Info-Centres ou "euroguichets", s'ouvre à Berlin. Ceux-ci sont chargés d'aider les entreprises à entrer plus facilement dans le grand marché en leur fournissant toutes les informations utiles. En Belgique, ils existent 14 Euro-Info-Centres.

■ 25 septembre

**CO2** - La Commission approuve sa communication au Conseil visant l'instauration d'une taxe éventuelle sur le CO2 dans le contexte global d'une politique de maîtrise de l'énergie et de défense de l'environnement.

■ 27 septembre

**Zaire** - Un crédit d'urgence d'un million d'écus est ouvert par la Commission en faveur des populations affectées par les émeutes au Zaire.

## ALLEMAGNE

- **Capitale:** Berlin
- **Population:** 79,1 millions habitants (221,5/km<sup>2</sup>)
- **Superficie:** 356.954 km<sup>2</sup>
- **PNB/habitant:** 18.170 US \$ (1989)
- **Régime politique:** république fédérale et constitutionnelle
- **Monnaie:** Deutsche Mark (DM) - 1 DM = 21 FB - 1 ECU = 2 DM

La République Fédérale d'Allemagne a la population la plus élevée de la Communauté, mais le nombre d'habitants diminue chaque année. Quant à sa superficie, elle se range à la troisième place, derrière la France et l'Espagne. C'est également un des pays les plus peuplés du monde, qui connaît une très grande urbanisation. L'Allemagne se voit entouré de 9 pays voisins: le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique, le

Luxembourg, la France, l'Autriche, l'Italie, la Tchécoslovaquie et la Pologne.

Un nouvel Etat membre?

Quarante ans après la fin de la seconde Guerre mondiale, les Allemands se sont enfin réunis dans une démocratie: le 3 octobre 1990 est née une nouvelle Allemagne Fédérale. Au sein de la Communauté, l'ancienne DDR a toujours occupé une place particulière: les habitants de la DDR étaient considérés comme des ressortissants allemands. Par conséquent, le programme de l'achèvement du marché intérieur n'a nullement été retardé par l'unification allemande.

La CE compte aujourd'hui 342 au lieu de 324 millions d'habitants et s'étend sur 2,376 au lieu de 2,250 millions de km<sup>2</sup>.

Le Saint-Empire romain germanique

Longtemps après que les hommes préhistoriques eurent quitté la vallée du Rhin, l'Europe centrale devint le domicile des Germains.

Au IVème et Vème siècle après J.-C., les provinces romaines situées à l'ouest du Rhin durent céder sous la pression germanique. Aux environs des années 800, Charlemagne réunissait les multiples petits Etats dans un royaume puissant, qui, en 843, fut partagé entre ses trois fils. La partie est fut appelé "le Saint-Empire romain germanique" et correspondait à peu près à l'Allemagne actuelle. Mais rapidement, l'Empire se dispersa à nouveau dans une multitude de villes et petits royaumes indépendants.

Au XVIème siècle, l'Allemagne affronte à un nouveau phénomène: l'arrivée de Luther

et du protestantisme. La confrontation entre Catholiques et Luthériens conduit tout droit à la Guerre de 30 ans.

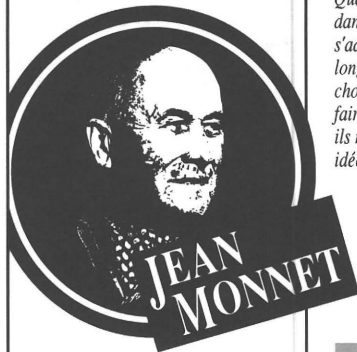
C'est seulement en 1815 que les souverains de l'empire germanique se sont réunis dans une "Union allemande" présidée par l'empereur.

La défaite de l'Allemagne pendant la première Guerre mondiale (1914-1918) a entraîné une grave crise économique dans le pays. Après la fuite de l'empereur, le moment était propice pour établir une république (1919). Lorsque, quatorze ans plus tard, Hitler atteint - légalement - le pouvoir, son parti national-socialiste se transforme aussitôt en un régime policier totalitaire, "le Troisième Reich". Après la seconde Guerre mondiale, le pays est divisé en deux parties et Berlin devient une ville divisée.

● ● ●



● En collaboration avec les autorités communales de La Roche-en-Ardenne, le Bureau en Belgique de la Commission européenne a organisé une semaine européenne début octobre. Elle a débuté par un débat européen en présence de Madame Brigitte Ernst, membre du Parlement européen, du Secrétaire d'Etat à l'Energie M. Elie Deworme et de M. Antoine Duquesne, sénateur.



Quand les hommes se trouvent dans une situation nouvelle, ils s'adaptent, changent. Mais aussi longtemps qu'ils espèrent que les choses pourront rester en l'état ou faire l'objet de compromis, ils n'écoutent pas volontiers les idées neuves.



● En présence de Mario Soares, président de la République portugaise et de M. Antonio Cardoso, membre de la Commission, le prix de littérature de la Communauté européenne, le prix Europa 1991, a été remis le 9 octobre dernier à Bruxelles à l'écrivain portugais Vergilio Ferreira pour l'ensemble de son oeuvre.

Eurinfo est édité par le Bureau en Belgique Commission des Communautés européennes. 99, rue Joseph II 1040 Bruxelles, tél.: (02) 235 38 44

Conception graphique: Filigrane

© CECA-CEE-CEEA - Bruxelles-Luxembourg 1991  
Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source et l'envoi de la publication.

Photos: Photo News p. 2, 4, 6, 9  
CE p. 6  
Isopress p. 12

### ● ● ● Vers un équilibre

En quelques années, l'Allemagne fédérale a réussi à se rétablir, pour aussitôt devenir un des plus grands pays industrialisés de l'Ouest. Dans quasi toutes les branches de l'industrie, elle possède des entreprises mondiales. Dans l'industrie électro-technique nous citons Siemens et AEG-Telefunken, dans le secteur chimique Bayer, Hoechst et Agfa. Dans l'industrie automobile, Daimler-Benz, BMW et Volkswagen sont parmi les plus connues. Le centre de l'activité industrielle se situe dans la région du Ruhr, le long du Rhin.

L'unification allemande a entraîné des différences économiques considérables à l'intérieur d'une seule nation. La faiblesse de l'industrie de l'est est caractérisée par des chiffres de chômage élevés et une faible production industrielle. Le déséquilibre économique est essentiellement dû à une administration inefficace,

une infrastructure publique médiocre et un mauvais fonctionnement du commerce, des banques, des assurances, des transports et des communications.

Le budget pour 1991 est placé sous le signe de l'unité allemande: sur un total de 410,3 milliards de DM, plus d'un cinquième (ou 90 milliards) est

prévu pour la reconstruction économique et sociale dans les nouveaux Länder. Quant au projet de budget pour 1992, le gouvernement prévoit des dépenses de 442 milliards de DM, mais avec un nouvel endettement de 50 milliards.

Après une première vague de privatisation et d'investissements, le nombre d'entreprises fondées dans les six premiers mois de 1991 atteint des chiffres records: les nouvelles inscriptions au registre commercial en ce qui concerne les nouveaux Länder sont de 169.000, contre 40.000 sorties. On compte également pour 1991 une croissance réelle de 3% du PNB.

Malgré un nombre élevé de chômeurs (2,9 millions), le chômage est passé en un an de 6,2% à 5,3%.

